

Au vu du contexte sanitaire lié à la propagation du coronavirus, les modalités d'organisation et d'évaluation des unités d'enseignement ont pu, dans différentes situations, être adaptées ; ces éventuelles nouvelles modalités ont été -ou seront- communiquées par les enseignant-es aux étudiant-es.

| | | |
|-----------|--------|----|
| 5 crédits | 30.0 h | Q2 |
|-----------|--------|----|

| | |
|---|--|
| Enseignants | Carlier Jean-Yves ;De Kerchove Gilles ; |
| Langue d'enseignement | Français |
| Lieu du cours | Bruxelles |
| Thèmes abordés | - Libre circulation des personnes - Politique d'immigration - Politique d'asile - Coopération policière et judiciaire en matière pénale |
| Acquis d'apprentissage | <p>D'une part, permettre une bonne connaissance des textes, de la jurisprudence et des pratiques dans le domaine de la libre circulation des personnes dans et vers l'Union européenne ; d'autre part, sur ces bases, ouvrir à la réflexion pour les défis du futur.</p> <p>1 Faire acquérir par les étudiants la maîtrise des principaux ressorts de l'action de l'Union européenne dans le domaine de la coopération policière et judiciaire en matière pénale.</p> <p>-----</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p> |
| Modes d'évaluation des acquis des étudiants | En raison de la crise du COVID-19, les informations de cette rubrique sont particulièrement susceptibles d'être modifiées. Examen écrit ou oral. |
| Contenu | Le cours magistral sera largement ouvert à l'analyse des décisions de jurisprudence de manière à susciter l'échange avec les étudiants et la réflexion. L'ouverture à la pratique pourra aussi se faire par l'invitation d'experts. Le cours a pour objectif de faire acquérir par les étudiants la maîtrise des principaux ressorts de l'action de l'Union européenne dans les domaines couverts par le Titre VI du Traité sur l'Union européenne (coopération policière et judiciaire en matière pénale). |
| Faculté ou entité en charge: | EURO |

| Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE) | | | | |
|---|---------|---------|-----------|---|
| Intitulé du programme | Sigle | Crédits | Prérequis | Acquis d'apprentissage |
| Master de spécialisation en analyse interdisciplinaire de la construction européenne (horaire décalé) | EUHD2MC | 5 | |  |